



Belgian Paralympic Committee vzw/asbl
Boechoutlaan 9, Av. de Bouchout - 1020 Brussel/Bruxelles
RPR Brussel / RPM Bruxelles BE 0476.319.389
+32 (0)2 474 51 50 / office@paralympic.be
www.paralympic.be   BEParalympics

SOUTIEN FINANCIER BPC (2024) COMPÉTITIONS INTERNATIONALES EN BELGIQUE

Le Belgian Paralympic Committee (BPC), en collaboration avec la LHF et/ou GSV, veut soutenir les organisateurs de compétitions internationales dans notre pays. En vertu de ce principe, un comité organisateur peut demander un soutien du BPC s'il organise une compétition internationale.

L'organisation d'une compétition internationale en Belgique présente de nombreux avantages. Ce type d'événement :

- Peut donner une forte impulsion au développement du sport en question.
- Offre une occasion supplémentaire aux jeunes de découvrir le sport au plus haut niveau.
- Représente un déplacement international en moins, ce qui constitue un avantage tant financier que physique pour l'athlète, son encadrement et le Mouvement.
- Permet de convaincre plus facilement les médias de couvrir le sport en question.
- Permet d'inviter les partenaires nationaux à concrétiser leur partenariat « sur le terrain ».
- Favorise les relations internationales à l'échelle européenne et mondiale.
- ... etc.

Conscient du fait que les comités organisateurs d'événements sportifs internationaux cherchent (doivent chercher) eux-mêmes des partenaires, le BPC n'exigera pas l'exclusivité pour ses propres partenaires.

Critères d'obtention d'une aide pour une compétition internationale

Pour pouvoir bénéficier d'un soutien financier, l'organisation doit remplir les critères suivants :

1. Le sport doit figurer au programme des prochains Jeux Paralympiques d'été et/ou d'hiver
2. La compétition est reconnue par la fédération internationale et organisée en Belgique

3. Participation internationale (au moins 4 équipes étrangères ou au moins 30 sportifs individuels provenant d'au moins 4 pays différents)
4. Participation d'au moins 2 athlètes belges avec un statut BPC de haut niveau
5. La compétition n'est pas un championnat « Open » de Belgique (en raison de l'aide octroyée par le BPC aux championnats belges)
6. La compétition n'est pas une compétition amicale, sauf pour les sports d'équipe ou si la compétition s'inscrit dans la préparation des athlètes avec statut ou contribue au développement du sport dans notre pays

Des exceptions peuvent être admises à ces critères, par exemple pour l'organisation de grandes compétitions internationales, d'un Championnat Européen ou du Monde.

Qui peut introduire une demande ?

Tout organisateur d'une compétition internationale qui répond aux critères précités. Tout groupe ou association peut introduire une demande d'organisation de compétition. La responsabilité, ainsi que l'organisation pratique de celle-ci incombent entièrement à cette association ou ce groupe de personnes, appelé comité organisateur.

Conditions de dépôt de la demande

- La demande ne peut être déposée que via : <https://forms.gle/9xCuD7zzTg4RM1fV7>
- Description de la compétition : comment l'événement s'inscrit-il dans les critères de base et les critères généraux de cette procédure ?
- Description du soutien : seulement une aide financière ou, également, une aide en nature ? (À étudier par le BPC avec les partenaires concernés)
- Proposition de *return* (par ex. packages existants en matière de *sponsoring*)
Return minimum:
 - ➔ Au moins 6 semaines avant l'évènement : Mention des logos du Belgian Paralympic Committee ET la Ligue Handisport Francophone / G-sport Vlaanderen. Ceux-ci doivent être obtenus auprès du Belgian Paralympic Committee / la Ligue Handisport Francophone / G-sport Vlaanderen (obligatoire) et doivent être mentionnés sur toute communication (invitations, affiches, site web, médias sociaux,...). Merci de vous assurer que les logos utilisés sont les bons et que ceux-ci sont utilisés correctement sur tous vos supports (pas de découpage ou de déformation, utilisation du format vignette pour le BPC sur tout autre fond que blanc, pas de collage bord à bord avec d'autres logos, taille minimum pour être lisible, etc.)
 - ➔ Mention des comptes du Belgian Paralympic Committee (@Paralympic Team Belgium) ET la Ligue Handisport Francophone / G-sport Vlaanderen lorsque les partenaires sont mentionnés dans les copys des posts sur les médias sociaux.

- Un minimum de 2 invitations (soutien financier de ≤1000 euros) ou 4 invitations (soutien financier >1000 euros) pour l'événement à envoyer via support@paralympic.be.
- Visibilité du Belgian Paralympic Committee ET de la Ligue Handisport Francophone / G-sport Vlaanderen pendant l'événement. Le matériel (pack promo avec beachflags, bannières,...) à cet usage peut être emprunté à la Ligue Handisport Francophone / G-sport Vlaanderen.
- Envoi d'une dizaine de photos de bonne qualité de l'événement support@paralympic.be dans les 3 jours ouvrables qui peuvent être utilisées à des fins éditoriales sur ses supports de communication. Merci de mentionner le copyright à utiliser.

Montant maximum

Le budget maximum alloué en vertu de cette procédure s'élève à **2.500 €** par dossier et dépend du nombre de demandes introduites.

Procédure de demande et d'attribution

- Le dossier (formulaire en ligne) doit être introduit **au plus tard le 15 février 2024**.
- Le Belgian Paralympic Committee répond à l'organisation au plus tard le 31 mars 2024.
- En cas d'accord, le BPC accompagne sa réponse d'une proposition de montant.
- Les informations relatives à la compétition internationale seront également publiées sur le site web de nos ligues (Ligue Handisport Francophone et/ou G-sport Vlaanderen). Il est donc très important de remplir le formulaire de demande correctement et de manière aussi détaillée que possible. Nous vous demandons aussi de remplir les informations via: <https://www.handisport.be/competition-handisport/organiser-une-competition-handisport/> (en bas de la page – "Inscrivez votre activité au calendrier)
- Ensuite, le comité organisateur doit envoyer les résultats de la compétition internationale à support@paralympic.be, dans les 3 jours ouvrables, après la fin de celle-ci, afin qu'ils puissent être publiés sur le site web des ligues, avec les photos des différents podiums et les photos de l'événement où les différents logos sont bien visibles.

Évaluation

Si la collaboration avec le BPC ou l'un/plusieurs de ses partenaires s'avère particulièrement négative, le BPC en avertira clairement le comité organisateur. En l'absence d'amélioration suite à cette mise en demeure, le BPC ne pourra pas être tenu pour responsable de l'éventuel retrait du soutien du/des partenaire(s) et se réserve le droit de retirer (une partie de) son propre soutien.

Comment obtenir votre soutien financier ?

Le comité d'organisation envoie une facture pour le montant attribué après l'événement. Cette facture doit contenir les informations suivantes :

- Nos coordonnées:
BELGIAN PARALYMPIC COMMITTEE asbl
Av. de Bouchout 9
1020 BRUXELLES
N° TVA: BE 0476 319 389
- Sujet: Soutien BPC (nom de la compétition + lieu + date)
- Date du document
- Le montant attribué
- Les informations de votre banque

DOCUMENT PRÉVISION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES	BUDGET	BILAN
	EURO	
LOGEMENT ET CATERING		
HÔTEL PARTICIPANTS	0,00	
HÔTEL COLLABORATEURS	0,00	
CATERING PARTICIPANTS	0,00	
CATERING COLLABORATEURS	0,00	
ORGANISATION TECHNICO-SPORTIVE		
LOCATION INFRASTRUCTURE SPORTIVE	0,00	
ACHAT / LOCATION MATÉRIEL SPORTIF	0,00	
TRANSPORT - LOGISTIQUE - VOLONTAIRES		
COMBUSTIBLE	0,00	
DÉPLACEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR	0,00	
LOCATION TRANSPORT	0,00	
PROMOTION - COMMUNICATION - FUNDRAISING		
COMMUNICATION INTERNE + EXTERNE	0,00	
TRANSPORT MATÉRIEL	0,00	
POSTE DE SECOURS MÉDICAL	0,00	
SECRÉTARIAT + DIRECTION GÉNÉRALE		
FRAIS DE SECRÉTARIAT	0,00	
CÉRÉMONIES	0,00	
ASSURANCE	0,00	
DIVERS		
IMPRÉVUS (directive : 10 % du budget total)	0,00	
FRAIS BANCAIRES	0,00	
TOTAL	0,00	

REVENUS	BUDGET	BILAN
SUBSIDE		
BELGIAN PARALYMPIC COMMITTEE	0,00	
PROVINCE	0,00	
VILLE/COMMUNE	0,00	
SPONSORING		

PARTENAIRES	0,00	
ENTRÉE PARTICIPANTS		
INSCRIPTION PARTICIPANTS	0,00	
DIVERS		
VENTE DE GADGETS	0,00	
VENTE CATERING	0,00	
DIVERS	0,00	
TOTAL	0,00	
SOLDE	0,00	